



Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales interpellent les directions locales et nationales sur les revendications des personnels en matière de salaire, d'emplois et de conditions de travail.

A travers la grève du 18 décembre 2018, le personnel de la sécurité sociale a montré sa détermination et sa volonté d'agir pour obtenir une véritable prise en compte de l'urgence salariale.

Plusieurs organismes et plusieurs régions ont atteint des taux de grévistes supérieur à 30% voire 40 %.

Directive Nationale :



Alors que les directions nationales et l'UCANSS réfléchissent à l'opportunité d'une prime, l'urgence sociale est telle que, certains directeurs courageux, ont décidé de contourner les directives nationales et celles de l'UCANSS, en distribuant des bons d'achats en guise de coup de pouce sur le pouvoir d'achat.

Deux mondes s'opposent, les directions locales et les directions nationales !!

Dans les faits :



Les directions nationales (UCANSS et directeurs de branche), qui tentent d'imposer une politique attentiste en demandant aux directions locales de ne pas réagir aux demandes des salariés dans l'attente d'une hypothétique décision du COMEX, se font dépasser.

Pour autant, le besoin des salariés en matière de salaire, ne se résout par l'octroi de bons d'achats (non cotisés) !!!

Les agents ont tous besoin de vraies mesures salariales qui répondent à la perte du pouvoir d'achat !!!!

Moralité :



Il y a une donc une faille dans ce système si bien huilé selon les directeurs nationaux !

Même les directions locales reconnaissent que le pouvoir d'achat des salariés de la sécu est trop faible.

S'il y a de l'argent pour les chèques cadeaux, utilisons-le pour augmenter la valeur du point.

Une augmentation pérenne, pas une prime, mais une augmentation du salaire socialisé.

Rappel : Grève Intersyndicale le 29/01/2019